

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 16 avril 2026 à 9h30

Au Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94) Place du Palais
Salle A, B ou J – Rez-de-chaussée – Bâtiment Nord

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à

VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190)

8 bis rue de Verdun

Cadastré section AO numéro 493, lieudit « 8 bis rue de Verdun » pour 01a 30ca

Lot n° 2 : Un **APPARTEMENT de 25,57 m²** au 1^{er} étage comprenant : entrée, pièce, coin cuisine, salle d'eau avec WC.

Lieux sont loués et occupés

Cette vente a lieu à la requête du CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), Banque régie par les articles L 511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, S.A. au capital de 611 858 064 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n°542 016 381 – dont le siège social est situé à PARIS (75009) 6 avenue de Provence, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège, en cette qualité, ayant pour avocat Maître Florence CHOPIN, Avocat au Barreau du Val de Marne.

MISE À PRIX : 60.000,00 €
(SOIXANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL

CONSIGNATION : 6.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

Fait et rédigé à CRÉTEIL, le 17 février 2026. Signé Maître Florence CHOPIN, Avocat poursuivant

CONSULTER LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE ET S'ADRESSER :

► À Maître **Florence CHOPIN**, Avocat Associé au Barreau du Val de Marne, Membre de la SCP **LANGLAIS CHOPIN**, 1 à 5 avenue Pierre Brossolette 94000 CRÉTEIL, **TEL. 01.48.70.71.75**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundis et mardis (N° RG 25/00164)

► Sur INTERNET : www.vench.fr www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 10 avril 2026 de 9h30 à 10h30**